



Chèque impayé du 27 mai 2009

Par **devit**, le **14/08/2009** à **03:49**

Bonjour,

D'abord je tiens à vous remercier par avance pour votre réponse.

J'ai reçu un chèque de 5000 euros pour une transaction en mai.

La transaction ne s'étant pas effectuée par la suite, j'ai remis la somme en espèces à son propriétaire.

Cependant son chèque (tiré sur l'étranger) est revenu impayé 10 jours plus tard et désormais je suis débiteur de 5000 euros + intérêts à la Banque. Ma banquière me menace de me mettre en contentieux. je n'ai désormais plus de carte ni de chéquier à cause de cela.

Que puis je faire pour me faire payer de cette personne.

Merci de votre réponse, qui me sera d'une aide précieuse.

Cindy de-vit